Bretagne, Morbihan
Caudan
Mane-Guillo

Croix de chemin, Mane-Guillo (Caudan)

Références du dossier

Numéro de dossier : IA56000177
Date de l'enquête initiale : 1974
Date(s) de rédaction : 1974, 1997
Cadre de l'étude : inventaire topographique
Degré d'étude : étudié

Désignation

Dénomination : croix de chemin

Compléments de localisation

Milieu d'implantation : isolé
Références cadastrales : 1980, ZM, 51

Historique

La croix de chemin de Mane-Guillo est datée 1685 sur le socle..

Période(s) principale(s) : 4e quart 17e siècle
Dates : 1685 (porte la date)

Description

La croix repose sur un socle et une base carrée en grand appareil de pierre de taille. Fût monolithe de section circulaire à écots. Un noeud perlé ovoïde assure la liaison entre la croix et le fût..

Eléments descriptifs

Matériau(x) du gros-oeuvre, mise en oeuvre et revêtement : granite ; pierre de taille ; grand appareil

Typologies et état de conservation

Typologies : croix sur socle et base carrée

Décor

Techniques : sculpture
Représentations : Christ en croix ; perle
Précision sur les représentations :

Le croisillon porte un Christ en croix sur la face nord. Noeud à décor de perles..

Dimensions

Mesures : h : 380 cm ; l : 108 cm ; la : 90 cm

Statut, intérêt et protection

Statut de la propriété : propriété privée

Présentation

Ce dossier correspond à une transcription numérique d'éléments d'enquêtes antérieures à 2000. Tout enrichissement est le bienvenu

Annexe 1

Inventaire topographique sur la commune de Caudan, 1974 :

Lien PDF

Illustrations

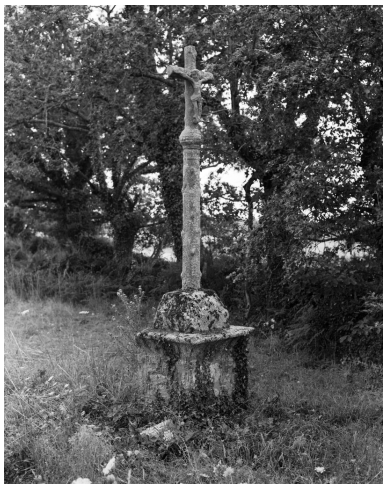

Vue générale nord-ouest
Phot. Bernard Bègne
IVR53_19975600799X

Dossiers liés

Dossiers de synthèse :
Présentation de la commune de Caudan (IA56000326) Bretagne, Morbihan, Caudan
Oeuvre(s) contenue(s) :

Auteur(s) du dossier : Marie Berthou, Marie-Hélène Georgelin, Judith Tanguy-Schröer, Catherine Toscer
Copyright(s) : (c) Inventaire général

Vue générale nord-ouest

IVR53_19975600799X
Auteur de l'illustration : Bernard Bègne
(c) Inventaire général, ADAGP
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation